

L' Editorial

de
Michel Dufour
Président du CDRP 41



L'été est la période de l'année où la randonnée est la plus pratiquée par le grand public. Le randonneur s'appuie pour le choix de ses circuits sur les publications faites à partir des tracés et des balisages réalisés par le comité. Le randonneur apprécie des circuits bien documentés, bien balisés et dont les sentiers restent praticables.

2800 km de sentiers

C'est donc en été que le travail du comité et de ses baliseurs est le plus utilisé. Ce travail patient et permanent de la commission Sentiers et Itinéraires et de ses baliseurs et aménageurs n'est pas toujours reconnu et pourtant plus de 2800 km de sentiers ont été recensés, répertoriés, cartographiés, documentés et finalement balisés et aménagés sur le département. Ils sont revus annuellement quand il s'agit de GR®, GR® de Pays et des PR dont le comité assure l'entretien. C'est un travail considérable qui est, chaque année, à refaire avant l'été.

Numérisation des circuits

Evolutions technologiques obligent, le comité, à la suite et avec la Fédération, s'engage dans la numérisation de ses circuits et de leur environnement. Cette collecte exige d'avoir des bénévoles supplémentaires, formés, disponibles et ouverts aux nouvelles technologies. Si vous êtes intéressés n'hésitez pas à vous faire connaître au comité dont vous retrouverez les coordonnées au verso de cette revue.

Dispositif Suric@te

Autre évolution, ce que nous appelons « **Ecoville®** », dispositif propre à la randonnée pédestre, est devenu « **Suric@te** » et national. Sur un site internet commun à tous les sports de nature, il est facile de faire remonter les anomalies remarquées sur un circuit, les informations seront ensuite diffusées aux intervenants qualifiés et les anomalies traitées ; vous trouverez dans ce numéro une explication sur la procédure. Le comité s'est organisé pour réagir au mieux et au plus vite aux problèmes qui le concernent.

Comme vous le voyez, toutes ces tâches, réalisées par des bénévoles, chronophages mais intéressantes, demandent de nombreux bras.

N'hésitez pas à nous contacter

elles ne sont pas réservées à des retraités et il est toujours possible de prévoir l'emploi de son temps en fonction des objectifs fixés.

Cet été, dans vos randonnées, quand vous verrez les marques jaunes, blanches ou rouges, pensez au travail qui est derrière et aux bénévoles qui l'ont réalisé.

Par Chemins



N° 2014-15



Suric@te :

tous sentinelles des sports de nature

"Soyez acteurs de la qualité de vos sites de pratiques."

Telle est la démarche du site **Suric@te**, du nom de ce petit animal toujours sur le qui-vive.

Son objectif ?

Préserver la qualité des sites de pratique de sports et de loisirs de nature face à tout ce qui pourrait leur porter atteinte, quelle que soit l'activité pratiquée : rando équestre, canoë-kayak, VTT, escalade, ... et bien sûr randonnée pédestre. Et la liste des "anomalies" est longue : une erreur de balisage, un panneau défectueux, un dépôt d'ordures sauvage, un manque de sécurisation, un conflit avec un propriétaire ou avec d'autres pratiquants... Autant de problèmes que le site propose de signaler.

Comment ça marche ?

Un randonneur rencontre un problème sur le terrain. De retour chez lui, il se connecte sur **Suric@te** pour le déclarer. Le reste est une affaire de clics : choix du type de problème, description et géolocalisation du problème grâce à l'appli **Géoportail**, sélection du département concerné, possibilité de joindre une photo, saisie de son adresse mail, puis "envoyez"...

Voilà le randonneur devenu une sentinelle des chemins. Les signalements sont ensuite traités par les fédérations sportives, les conseils généraux, les services de l'Etat, en lien avec le Pôle Ressources national des sports de nature du Ministère des Sports. Et les personnes sont informées des suites données à leur signalement. **Suric@te** est un peu la "cellule de veille" des fédérations et des conseils généraux.

Ou si vous préférez, c'est le projet **Ecoville®** mis au point par la **FFRandonnée** et appliqué à tous les sports de nature.

<http://sentinelles.sportsdenature.fr>

Daniel GENDRIER

Référent **Suric@te** pour le Comité Départemental de la Randonnée Pédestre de Loir-et-Cher



Flash Formation

En suivant la formation "**Baliseur-Aménageur**" organisée les 4 et 5 juin derniers sur Blois et Chouzy-sur-Cisse, plusieurs licenciés des clubs des **Randonneurs de Montrichard, Randonnées Vallée de Loire Sud (RVLS) et de la Randonnée Pédestre Selloise**, mais aussi des randonneurs individuels ont choisi de rejoindre les 118 baliseurs déjà actifs sur le département.

Par leur action, ils contribueront au développement de notre activité par la protection des chemins et la valorisation de nos itinéraires.

Merci à : Anne-Marie Cantin, Louis Champion, Robert Collon, James Fontaine, Alain Pillon, André Raynal, Rioland Michel, Xavier Roisne, Claude Thellier et Jean-Luc Vandenbaviere.

Jacques VOGUET, titulaire d'un diplôme d'entraîneur 1er degré marche nordique depuis 2012 obtenu auprès de la Fédération Française d'Athlétisme, s'est vu attribué l'équivalence auprès de la **FFRandonnée** le 10 janvier dernier ; **il est désormais reconnu en tant qu'animateur marche nordique au sein de notre fédération.**



La Joëlette

Inventée en 1987 par Joël Claudel, la Joëlette s'est perfectionnée au fil des années, gagnant en confort et en sécurité pour le passager ainsi qu'en maniabilité et en légèreté pour les porteurs.

Elle peut passer partout et même la montagne ne lui fait pas peur !

Elle ouvre les sentiers de randonnée aux personnes handicapées motrices ou polyhandicapées, devenant ainsi un véritable outil de liberté, mais également un moyen de faire partager notre amour des chemins à ceux qui n'y ont plus accès.



Les objectifs

- ◆ **Un versant sport et loisirs :**
en favorisant le développement de la pratique de la randonnée pédestre pour les personnes en situation de handicap
- ◆ **Un versant environnemental :**
en rendant la découverte du patrimoine et de l'environnement naturel accessible aux personnes en situation de handicap
- ◆ **Un versant social :**
par l'intégration des personnes en situation de handicap dans les clubs de randonnée et en créant du lien social
- ◆ **Un versant éducatif :**
en sensibilisant et responsabilisant les gens au problème du handicap

Des Joëlettes à votre disposition en Région Centre

Le Comité Régional de la Randonnée Pédestre du Centre et le Comité Départemental du Loir-et-Cher tiennent à la disposition des associations (affiliées ou non à la FFRandonnée) de la région Centre 2 Joëlettes acquises en 2008, en partenariat avec : GDF Suez, le Conseil Régional du Centre et la Direction Régionale de la Jeunesse et des Sports.

Un équipage de 3 personnes (au minimum !) est nécessaire à sa manœuvre pour diriger, soulever et porter l'engin, mais aussi pour conduire et animer la randonnée, créant ainsi la cohésion de tous autour de deux des valeurs de la FFRandonnée : partage et solidarité.

La convivialité qui en résulte est toujours très appréciée et du passager et des équipiers.

Disposer des Joëlettes, c'est possible mais sous conditions

De la maîtrise du portage des accompagnateurs découle une grande partie du confort et de la sécurité du randonneur assis, ce qui nécessite un apprentissage et une certaine prudence dans la pratique.

Aussi le Comité Départemental du Loir-et-Cher propose depuis 2008 des initiations en vue d'une utilisation sécurisée de la Joëlette.

Une session d'une journée complète mêlant théorie, démonstrations et exercices sur le terrain permet aux futurs porteurs d'acquérir rapidement les bases du maniement de la Joëlette.



Pour tous renseignements, contactez le Comité Départemental de la Randonnée Pédestre de Loir-et-Cher
02 54 56 19 59 -
rando.41@wanadoo.fr



PIERREFITTE A TOU LOISIRS
section marche

L'histoire débute en février 2009 quand quelques adeptes se réunissent régulièrement pour marcher ensemble sous couvert de l'association.

Depuis, le groupe s'est étoffé et, en 2013, la décision a été prise d'adhérer à la FFRandonnée.

L'association compte actuellement 18 licenciés mais regroupe une soixantaine de marcheurs.

Chaque dimanche, l'association est représentée dans les randonnées organisées par les clubs de la région et chaque lundi, 2 parcours accueillent une trentaine de marcheurs pour 2 bonnes heures de marche sur les chemins de la commune ou des communes avoisinantes.

Le 2^{ème} dimanche d'avril, l'association organise sa randonnée annuelle et propose des circuits qui empruntent notamment des portions de chemins privés.

Le groupe est très « ouvert » car il accueille des personnes de 7 communes voisines



Responsable de la section marche

Patrick DESPRES
02 54 88 63 49
despres.patrick@wanadoo.fr